Rapport d'activité de l'association « Orchestre à l'Ecole » De Septembre 2009 à Septembre 2010

Conseil d'administration

Les statuts de l'association ont été déposés en Préfecture le 1^{er} septembre 2008. L'annonce de la création de l'association a été publiée dans le Journal Officiel du 27 septembre 2008.

Lors de l'Assemblée Générale du 9 octobre 2009, les membres du conseil d'administration .étaient les suivants:

Laurence O'NEILL, Présidente, Jean-Claude DECALONNE, Vice Président, Sébastien CABARET, Trésorier, Jean Michel BOCHER, trésorier adjoint, Marianne BLAYAU, Secrétaire Générale, Administrateur, Philippe BOISSEL, Administrateur, Frédérique DAVY COCHIN, Patrick SELMER, Administrateur

Pour des raisons personnelles, Frédérique Davy Cochin et Jean Claude Decalonne ont démissionné et n'ont pas été remplacés à ce jour.

Le conseil d'administration se compose donc de 6 personnes: Laurence O'NEILL, Présidente, Sébastien CABARET, Trésorier, Jean Michel BOCHER, trésorier adjoint, Marianne BLAYAU, Secrétaire Générale, Philippe BOISSEL, Administrateur, Patrick SELMER, Administrateur

Claude Bébéar demeure Président d'Honneur.

LE MECENAT

A/ LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

A ce jour, le premier mécène de l'association demeure la CSFI, qui paie l'intégralité des frais de fonctionnement de l'association :

- le salaire de Marianne Blayau (50% du temps consacré à l'association) et Anna Pouzoullic (20% du temps consacré à l'association)
- les frais téléphoniques, impressions diverses
- les frais d'hébergement (loyer..)
- Les déplacements
- les honoraires de l'attachée de presse, Brigitte Berthelot

Mécénat bien naturel tant les actions de l'association Orchestre à l'ecole rejoignent l'une des volets fondamentaux de la stratégie de la CSFI

Nous en sommes néanmoins particulièrement reconnaissants de ce soutien qui est précieux pour le lancement de l'association.

B/ LE SOUTIEN DE CLAUDE BEBEAR ET DE SON EQUIPE

Claude Bébéar maintient son soutien actif à l'association, avec une mise en contact avec les mécènes, un soutien auprès des institutionnels et un soutien financier et de compétence de l'Institut Montaigne L'équipe de Claude Bébéar nous apporte également un soutien moral et de nombreux conseils

C/ LES FONDS COLLECTES

L'association Orchestre à l'Ecole a su gagné la confiance de ses mécènes, les plus importants d'entre eux ont renouvelé leur aide.

Voici le résultat de la collecte de fonds de septembre 2009 à septembre 2010 :

Vivendi /Create Joy: 100 000€

Attribués à 5 projets (voir tableau joint)

La moitié de la somme étant conservée aider les projets participant à l'évaluation

Bouygues: 100 000€

Attribués à 13 projets (voir tableau joint)

L'intégralité des fonds collectés ont été ré attribués

SPEDIDAM: 70 000€

Attribués à 10 projets (voir tableau joint)

Une nouvelle subvention de **80 000**€ a été approuvée pour les projets de la rentrée 2011

FONDATION CARLA BRUNI SARKOZY: 41000 €

Attribués à 4 projets (voir tableau joint)

BNP PARIBAS: 12 000€

Attribués à l'OAE de Pantin

EIFFAGE: 14886 €

Pour l'OAE du d'Asnières

FONDATION SFR: 15000€

Attribués à 2 projets (voir tableau joint)

AXA ATOUT CŒUR : 19219€

Attribués à 2 projets et en partie au fonctionnement de l'association (voir tableau joint)

Les procédures d'attribution :

2 cas de figures sont possibles.

Soit le mécène a une demande précise concernant la destination de son aide (BNP, Fondation Carla Bruni Sarkozy), dans ce cas le choix des OAE bénéficiaires se fait en concertation avec le mécène.

Soit les critères d'attribution fixés par les mécènes ne précisent pas de localisation des OAE bénéficiaires, dans ce cas un appel à projets est lancé sur la base d'un cahier des charges très détaillé, et le choix des bénéficiaires s'établit dans le cadre de commissions de sélection réunissant les membres du conseil d'administration et les mécènes qui le souhaitent.

Sur cette période, 4 commissions se sont réunies en Mai , Juin , Juillet et Septembre

Dans tous les cas, l'association se porte garante de la qualité des projets, et de leur bonne mise en place, et s'attache à vérifier la véracité des éléments portés à sa connaissance.

D/ LE MECENAT DE COMPETENCE

Evaluation de l'impact des OAE sur les enfants

L'association s'est rapprochée de l'Institut Montaigne pour la mise en place d'une étude sur le sujet. L'IM a mandaté Science Po pour réaliser l'étude en collaboration avec l'association OAE. L'institut Montaigne a financé l'étude (environ 15000€) qui fera l'objet d'une restitution en Novembre dans le cadre de la Journée des OAE au salon Music and You

Les résultats de l'étude sont joints à ce rapport. Elle démontre que la participation à un orchestre à l'école a un impact positif sur l'épanouissement des enfants et leurs résultats scolaires.

Une deuxième phase de l'étude est prévue en 2011 pour une durée minimale de 3 ans

Mise en place d'un nouveau site internet

L'hébergement du site internet étant devenu payant et au dessus de ses moyens, l'association OAE s'est trouvée contrainte de créer un nouveau site sur une application ouverte et gratuite et chez un serveur aux tarifs plus appropriés.

L'association OAE s'est mise en contact avec l'association Passerelles et Compétences pour la recherche d'un bénévole pour la création de ce site. Florent Renaud s'est porté volontaire, il a effectué un travail de grande qualité et a formé l'équipe de l'association afin qu'elle puisse gérer son site de façon autonome Ce site est devenu une source d'information précieuse et essentielle sur les Orchestres à l'ecole et leur meilleure vitrine.

E/ LES DONS EN NATURE

Il n'y a pas eu de don en nature sur cette période

LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONNELS

L'association OAE a entretenu depuis sa création des liens très étroits avec les Ministères de la Culture et de l'Education nationale dans l'objectif de la création d'une cadre officiel permettant un développement pérenne de ce dispositif.

Le dispositif orchestre à l'école est en lien principalement avec 2 ministères : Ministères de la Culture (les conservatoires étant sous sa tutelle) et de l'Education Nationale

Proposée par Vincent Maestracci, Inspecteur Général à l'Education nationale, une circulaire interministérielle faisant évoluer le statut des classes à horaires aménagées est en cours de finalisation. L'objectif étant de créer les classes CHAM orchestres, cadre dans lequel les OAE pourront entrer à terme.

Etant donnée l'implication de nombreux élus dans le dispositif des contacts ont été pris avec l'association des Maires de France pour l'associer à cette démarche, sans suite pour l'instant.

LA DIFFUSION ET LA MEDIATISATION

En partenariat avec la CSFI, l'association a proposé aux orchestres à l'école de nombreuses occasions de diffusion et participé ou organisé de multiples rencontres sur le thème des OAE .

Calendrier:

Voici un calendrier des faits marquants pour les OAE, sachant qu'en parallèle l'association est intervenue lors d'une trentaine de cérémonies d'inauguration d'OAE sur l'ensemble du territoire, et plusieurs centaines de concerts se sont déroulés localement.

Octobre 2009: Osez la Musique (OLM) à Bercy Village Paris 12, avec la COM1 de la CSFI

Novembre 2009 : participation de 3 OAE au Salon des Maires (Paris)

Décembre 2009 : Stage de formation OAE à Mainvilliers (OCD28)

Janvier 2010 : présentation des OAE au NAMM (Los Angeles)

Mars 2010 : rassemblement de 20 classes orchestres à Gorron (53)/organisation d'une table ronde

Avril 2010 : lancement de l'étude Science Po/ Institut Montaigne

Mai 2010: participation à l'opération Mix Art à Paris

Juin 2010:

- Participation avec 2 OAE au défilé organisé par le centre Georges Pompidou (Paris)
- Participation à la table ronde OAE organisée par la NACRE à Lyon (69)
- Participation d'1 OAE à la rencontre Create Joy à la Fondation d'Auteuil avec Vincent Ségal et Ballake Sissoko (Paris)
- Journée de formation OAE à Précigné (72)
- Un OAE représente la France à la rencontre internationale de Bad Soden (Allemagne)
- Ateliers OLM au salon de la musique de la CAVAM (95)

- Concert d'un OAE à la journée du personnel du département logistique d'AXA à Frémigny (91)
- Fête de la Musique dans l'auditorium d'AXA avec la chorale interne
- Mise en ligne du nouveau site internet

Juillet 2010 : OLM à Longchamp avec la COM1 de la CSFI

Aout 2010 : présentation en interne des résultats de l'étude Science Po/ Institut Montaigne

Septembre 2010: OLM « Citroën » la COM1 de la CSFI

Evènements prévus à venir pour l'association OAE:

Novembre 2010 : journée des orchestres à l'école dans le cadre du Music and You (concerts, table ronde,

restitution e l'étude)

31Janvier: table ronde à Ste Maxime (83)

1^{er} février : journée de formation OAE ste Maxime (83)

15 Février : Table ronde à Vanosc (07)

7 mai : OLM dans le cadre de L'Europa Jazz Festival au Mans (72)

Avril ou mai (à préciser) : table ronde pour la région aquitaine à Ambares (33) 22 mai : Journée des OAE dans le cadre du salon de la musique de Colmar (67)

Participation de l'OAE de Toulouse à un match de rugby

Autres événements OAE programmés :

31 Mars: rassemblement d'orchestres à Gardanne (6 OAE)

15 avril : Table ronde à Marseille

25 juin : 15 OAE participent au festival Baldifolies en Mayenne

Ces opérations ont donné lieu à de nombreux reportages TV, radios, et presse sur tous les plus grands media français.

Le site Internet de l'association OAE se fait le relais de toutes ces opérations (appels à participation, reportages photos...): www.orchestre-ecole.com

LE SUPPORT TECHNIQUE

Toujours en collaboration étroite avec la CSFI, et notamment sa commission numéro 1, l'association OAE a participé à l'élaboration de tous les outils permettant un support aux porteurs de projets (dossier de presse, dossiers types, cahier des charges d'un OAE...) et participe quotidiennement à renseigner et aguiller les porteurs de projets (téléphone, email, réunions, colloques...)